

UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE

DIRECTION ET BUREAUX
157-159 rue Lecourbe
75015 PARIS

CCP. 3022-08 T PARIS
Tél. (1) 48.42.53.90

HS/SP

LABORATOIRE
Autodrome de Linas-Montlhéry
LINAS - 91310 MONTLHERY
Télécopieur : (1) 69.01.78.45
Télex : UTAC 602 775 F
Tél. (1) 69.01.10.47

PROCES-VERBAL D'ESSAI N° 88.15.31.111/10520

DEMANDEUR : EUROPEENNE DE DIFFUSION MODERNE
13 Route de la Salle - ZAC des Romains
CRAN GEVRIER - 74000 ANNECY

OBJET DES ESSAIS : Essais d'un dispositif silencieux d'échappement de remplacement
dans les conditions stipulées par l'Arrêté Ministériel du
13 Avril 1972 modifié.

Véhicule concerné :

Marque : KAWASAKI
Type : EN 450A (LTD 450)

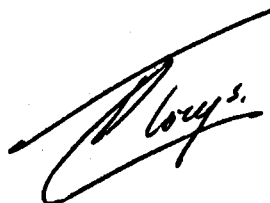
Dispositif silencieux de remplacement :

Marque : SITO
Référence : 1298

CONCLUSION

Le dispositif silencieux d'échappement en essai est conforme à
l'Arrêté Ministériel précité.

MONTLHERY, le 28 Décembre 1988



J.C. JOLYS
Secrétaire Technique



J. GENESTIER
Président

Ce document contient 3 pages.

N.B. : "Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'U.T.A.C. en ce qui concerne les
réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter". (Extrait du Règlement Général des essais).
Seule est autorisée la reproduction intégrale de ce document.